

# RÉUNION PUBLIQUE

## EXTINCTION PARTIELLE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC EN MILIEU DE NUIT

14 OCTOBRE 2020

Avec la participation de



INRAE



ALEC  
AGENCE LOCALE DE L'ÉNERGIE ET DU CLIMAT  
MONTPELLIER MÉTROPOLE



Organisée par



# UN PREMIER TEST D'EXTINCTION PARTIELLE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC PENDANT LE CONFINEMENT

- Aucune activité de nuit à cause du confinement  
→ pourquoi laisser allumer ?
- Extinction de fin avril à fin juin 2020
- Décision « express » : souhait de mettre en place une concertation

# CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

## ➤ 2009 – Grenelle de l'Environnement

« Les émissions de lumière artificielle de nature à présenter des dangers ou à causer un trouble excessif aux personnes, à la faune, à la flore ou aux écosystèmes, entraînant un gaspillage énergétique ou empêchant l'observation du ciel nocturne **feront l'objet de mesures de prévention, de suppression ou de limitation.** »

## ➤ Décret du 20 janvier 2014

« maîtriser et améliorer l'urbanisation et l'implantation des infrastructures, en intégrant les problématiques connexes à l'urbanisation, **notamment la pollution lumineuse.** »

## ➤ Loi Biodiversité du 20 juillet 2016

Des **paysages nocturnes** comme un **patrimoine commun** de la nation ;

Des sources lumineuses en mer, aux côtés des sources sonores comme nuisances possibles ;

Le devoir de chacun de veiller à la **sauvegarde et la protection de l'environnement nocturne** ;

La trame nocturne à travers la **gestion de la lumière artificielle** la nuit dans les continuités écologiques ;

La qualité des paysages est liée à la **prévention des nuisances lumineuses.**

## ➤ Arrêté du 27 décembre 2018

Une réflexion sur les possibilités d'extinction avec les différents acteurs impliqués dans la lutte contre les nuisances lumineuses au niveau local.

# PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ

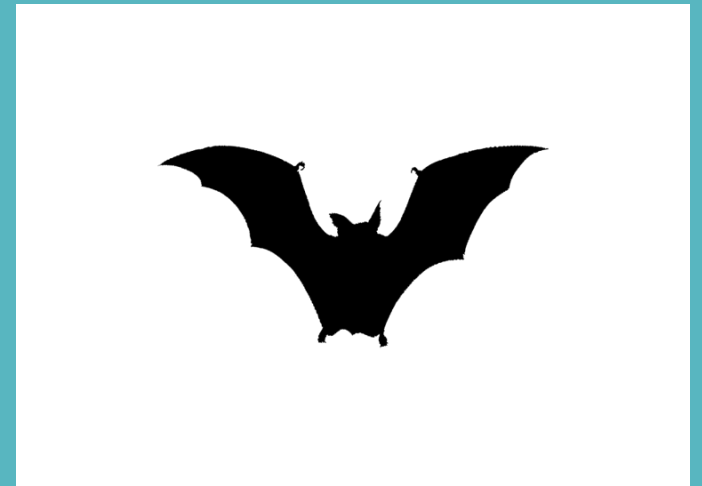
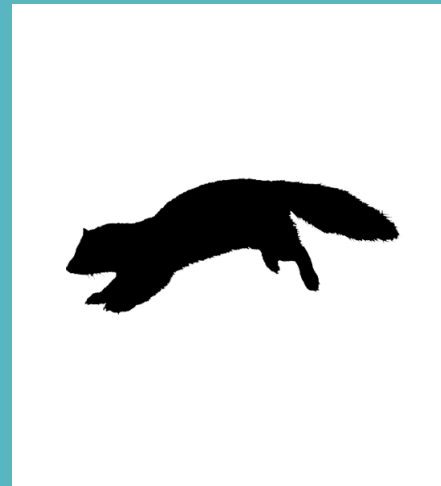
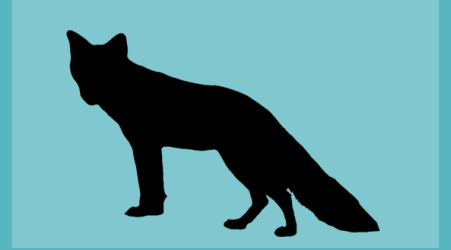
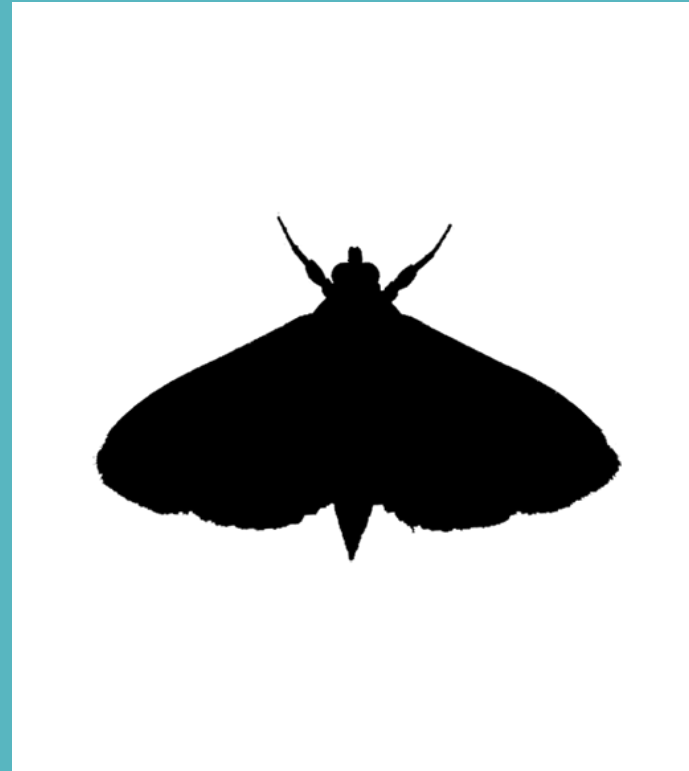
Une grande partie des animaux sont actifs la nuit :

➤ Insectes

60% des insectes nocturnes sont des pollinisateurs

➤ Rapaces nocturnes Chauve-souris :

➤ Oiseaux migrateurs, petits mammifères, vers luisants etc...



# RÉDUIRE LA POLLUTION ENVIRONNEMENTALE ET PAYSAGÈRE

## ➤ Observation des étoiles dans le ciel

Lumière directe

Halo créé par l'ensemble des sources lumineuses

## ➤ Changement climatique

GES produits par la consommation d'électricité des lampadaires

## ➤ Qualité de l'air

La pollution lumineuse contribue à la pollution atmosphérique. « Nettoyage » de Composés Organiques Volatils (COV) la nuit.



*Qualité  
de l'air*

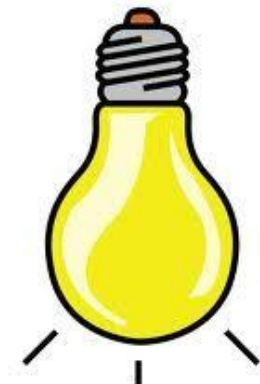
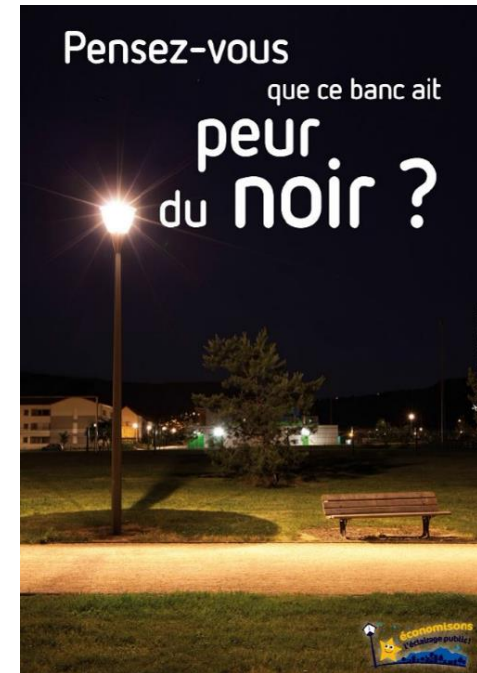
# PRÉSERVER LA SANTÉ HUMAINE

- Dérèglement de l'hormone du sommeil (mélatonine)
- Baisse de la production d'hormones liée à la lumière artificielle nocturne
  - Insomnies



# GASPILLAGE

- Laisser couler un robinet la nuit ?
- Laisser la lumière allumée dans nos maisons ?
- De minuit à 5h du matin, activité humaine très faible



# ECONOMIES

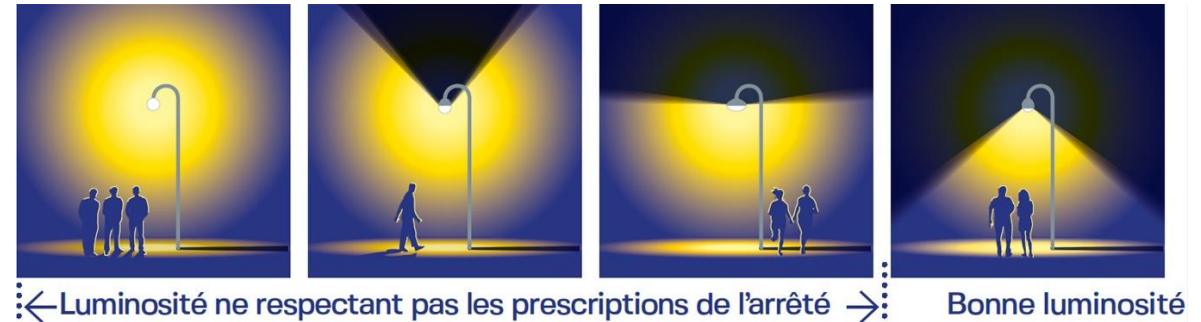
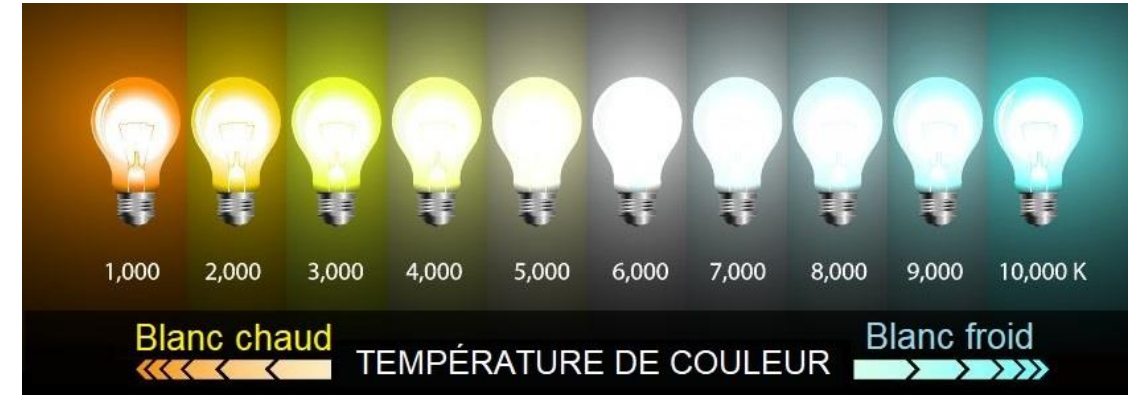
➤ Évaluée à 15 000 € / an à Teyran

➤ Réinvestissement dans matériel d'éclairage conforme à l'arrêté du 27 décembre 2018

Baisse d'intensité

Couleurs « chaudes »

Réverbères diffusant la lumière vers le sol





# IDÉES REÇUES ET CRAINTES

- « Le maire doit éclairer sa commune, ses rues et certains bâtiments, c'est un service public »  
le maire a l'obligation d'ENTREtenir les ouvrages d'éclairage lorsqu'ils existent
- « Il y aura plus de cambriolages »  
80% des cambriolages ont lieu le jour
  - Les communes pratiquant l'extinction n'ont pas observé d'augmentation des cambriolages nocturnes
  - Les malfaiteurs sont moins à l'aise dans un environnement de noir total
- « Il y aura plus d'accidents de la route »  
les gendarmes ont constaté que, se sentant moins en sécurité, les automobilistes ont tendance à aborder les secteurs non éclairés en diminuant leur vitesse

**VRAI**

**FAUX**

# DISPOSITIONS PRÉVUES À TEYRAN

Les grands axes restent allumés toute la nuit

- Route de Montpellier
- Route de Montaud
- Route de Prades
- ... et les rues ou tronçons de rues dont les points lumineux sont rattachés aux mêmes armoires que les points lumineux des départementales

Extinction de 0h à 5h du matin

Expérimentation de 6 mois – si résultat positif, pérennisation

- Registre disponible en mairie pour avis des habitants

Distribution d'une double page explicative dans les boîtes aux lettres

Gendarmerie et pompiers avisés, leur avis pris en compte

# PLAN D'EXTINCTION

---





# SOURCES ET PARTENAIRES

## Partenaires :

- Teyran Nature Village
- Centre de ressources Trame verte et bleue
- INRAe
- Agence régionale de la Biodiversité Occitanie
- Correspondant local de l'ANPCEN

## Sources et crédits photos :

ANPCEN : association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement  
- [www.anpcen.fr](http://www.anpcen.fr)

ALEC : agence locale de l'énergie et du climat

Nuitfrance.fr : centre de ressources sur la nuit et la faune nocturne

Wiki Night - [wikinight.free.fr](http://wikinight.free.fr)

INSV - Institut national du sommeil et de la vigilance



**INRAe**



# MERCI POUR VOTRE ATTENTION

Contact

Mairie de Teyran – 04 67 16 19 19 – [accueil@ville-teyran.fr](mailto:accueil@ville-teyran.fr)

